

TRAITEMENTS

Par Profil supprimé Postée le 28/08/2017 21:47

Quel traitements po une personne alcoolique .
Cette personne est deja traiter po depression.
Mais consomme fes qu'un soucis arrive et par envie.
Merci ..

Mise en ligne le 30/08/2017

Bonjour,

Vous aimeriez savoir s'il existe des traitements pour une personne de votre entourage que vous qualifiez d'alcoolique. Cette personne, est dans une démarche de soins pour une dépression et consomme de l'alcool lorsqu'elle se retrouve confrontée à des difficultés dans son quotidien.

Il existe différentes possibilités pour diminuer ou arrêter sa consommation d'alcool. Le médecin généraliste ou le médecin addictologue peuvent être des partenaires qui accompagnent vers cette démarche. Plusieurs traitement médicamenteux existent, le choix d'un traitement ou d'un autre varie selon les habitudes de consommation de la personne, l'objectif poursuivi, la situation médicale et psychologique de la personne...La pertinence de ces traitements s'évalue avec un professionnel. Un sevrage hospitalier ou ambulatoire peut également être proposé sur quelques semaines généralement : dans le cas du sevrage ambulatoire la personne peut rester chez elle, avec le plus souvent un accompagnement médicamenteux et des rendez-vous réguliers avec le médecin addictologue pour faire le point.

Vous trouverez en fin de message un lien vers des Centres de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où il est possible de rencontrer un médecin addictologue dans un cadre confidentiel et gratuit pour une évaluation.

Il est dans tout les cas fortement déconseillé pour une personne dépendante à l'alcool de faire une démarche d'arrêt sans aide médicale. En effet, le syndrome de manque, peut, chez certaines personnes, entrainer des conséquences graves pour sa santé.

Si vous le désirez, vous pouvez échanger avec nos écoutants tous les jours de 08h à 02h au 0 980 980 930 afin d'aller plus loin dans votre questionnement avec notre aide.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA DOUAR NEVEZ: SITE DE LORIENT

39 rue de la Villeneuve
56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 47 71

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous Lundi-Mardi-Mercredi et Jeudi: 8h00-19h00 Vendredi 8h-17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez-vous - Consultation à la Maison des Adolescents de Lorient (3 boulevard de la République) sur rendez-vous au 02-97 64 71 33

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis

COVID -19 : Accueil sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DOUAR NEVEZ

29 bis rue Jeanne d'Arc
56300 PONTIVY

Tél : 02 97 25 93 78

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Lundi 9h à 18h00. Mardi 9h-13h30 16h-18h. Mercredi 9h-13h. Jeudi 9h-19h. Vendredi de 8h30-13h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations au Centre Médico Psychologique Spécialisé(CMPS) de Pontivy (1 rue Joséphine) Sur rendez-vous avec ou sans entourage
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DOUAR NEVEZ

**6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES**

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Lundi 8h45-18h. Mardi 8h45-14h et 17h-19h. Mercredi 8h45-16h. Jeudi 8h45-18h30. Vendredi 8h45-16h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez vous. Permanence de consultation sur rendez-vous, à la maison des adolescents de Vannes le mercredi et à l'Antenne du Csapa de Auray.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Substitution : Unité Méthadone pour les usagers suivis au Csapa : prescription et délivrance tous les jours de 9h30 à 13h00

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches